CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 15 avril 2020
Visioconférence TEAMS

Présences :
Julie Arsenault (Traduction et langues)
Marcia Babineau (Art dramatique)
Monique Brideau (Rep. unité II)
Stéphanie Collin (Rep. prof., Sc. Soc.)
Paul Curtis (Anglais)
David Décarie (Études françaises)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Norma Doiron (Rep. prof., Arts)
Joël Dubé (Rep. étud., Sc. soc.)
Julie Forgues (Arts visuels)
Jeremy Hayhoe (Histoire)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Monique Richard (Musique)
Lise Savoie (Travail social)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Absences :
Léa Doucet (Rep. étud., Arts)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 15 avril 2020

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence malgré les circonstances. Il demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour etpropose de relier les points 7, 8 et 10 sous le même point « Informations ».

Puisque le conseil se tient en visioconférence, le doyen propose que les votes se déroulent par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste verbalement son désaccord. Cette proposition est adoptée par consensus.

Le doyen propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. La proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 février 2020

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Une membre mentionne une erreur dans le titre du Diplôme en analyse et action communautaires dans les affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2019.

Le doyen propose l'adoption du procès-verbal modifié. La proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 5 février 2020

Point 5.1 : Le projet de création du Diplôme en analyse et action communautaires a été envoyé au Comité des programmes le 6 février 2020, mais n'a pas encore été traité. Le comité traite les dossiers par ordre de priorité et il est impossible de savoir à quel moment le Comité des programmes pourra se pencher sur ce dossier.

Point 5.2 : Les modifications aux cours d'anglais ont été envoyées au Comité des programmes le 6 février 2020, mais n'ont pas encore été traitées pour les mêmes raisons.

Point 5.3 : Les modifications aux trois baccalauréats en travail social ont également été envoyées au Comité des programmes le 6 février 2020, mais n'ont pas encore été traitées pour les mêmes raisons.

Point 6 : Les rapports d'années sabbatiques ainsi que les lettres ont été envoyés aux affaires professorales.

Point 8 : Les demandes d'exemption pour les examens finaux ont été acceptées.

Point 11.1 : Pour l'instant, les données relatives aux inscriptions dans les programmes demeurent préliminaires, mais l'Université de Moncton continue de recevoir des demandes d'admission pour l'an prochain.

Point 11.2 : Des informations sur le budget suivront au point « Informations », notamment sur la dotation. L'adoption du budget par le Conseil des gouverneurs a été reportée au mois de juin; il reste encore beaucoup d'incertitude à ce sujet.

4. Affaires étudiantes

Joël Dubé rappelle que toutes les activités prévues depuis mars ont été annulées, dont le banquet de la Faculté des arts et des sciences sociales. Des élections sont toutefois prévues prochainement. Il mentionne que les conseils étudiants ont envoyé de l'argent à la FEECUM pour le Fonds d'urgence COVID-19 pour la communauté étudiante.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 Département de musique [*Annexe 1*]

5.1.1 Modification du Certificat d'études préparatoires en musique
5.1.2 Création, modification et abolition de cours MUSI

Monique Richard présente les changements proposés aux cours de musique du Certificat préparatoire, notamment le changement du titre d'un cours pour éviter la confusion avec un autre cours. Les objectifs généraux des cours modifiés ont également été revus.

Une remarque a été ajoutée pour les cours préparatoires en musique qui ne peuvent désormais plus être considérés comme des cours au choix pour les étudiantes et étudiants en musique, mais qui le sont pour les autres. Des membres se questionnent sur cette remarque particulière et une discussion s'ensuit. Certains font remarquer qu'il sera difficile de faire valoir qu'un cours est de niveau universitaire pour les uns, mais pas pour les autres (les étudiantes et étudiants en musique). Le vice-doyen fait remarquer qu'il existe des cours de mathématiques de niveau « non universitaire » offerts à la Faculté des sciences; la différence est que ces cours ne peuvent être crédités dans les programmes.

Le doyen propose de revenir sur ce point lors d'un prochain conseil de faculté et après avoir étudié la question plus attentivement. La proposition est adoptée par consensus.

5.2 Département de musique [*Annexe 2*]

5.2.1 Modification des EQE des cours MUSI et MUED

Monique Richard présente les modifications des EQE des cours MUSI et MUED. Certains cours n'avaient pas d'EQE et d'autres EQE nécessitaient une révision afin qu'ils correspondent mieux à la réalité du milieu. Certains cours demandaient auparavant un baccalauréat et d'autres, un doctorat et il demeure difficile de recruter des chargés de cours qui détiennent un doctorat.

Un membre se demande si une chargée ou un chargé de cours peut être pénalisé dans le cas d'un changement des EQE. Le doyen confirme que l'ancienneté demeure, même si le profil de la personne ne correspond plus aux nouveaux EQE.

Le doyen demande s'il sera possible de trouver des chargées ou chargés de cours détenant une maitrise dans un domaine de spécialisation très précis. Monique Richard confirme que le bassin de personnes possédant les EQE proposés est suffisant.

Monique Richard propose la modification des EQE des cours MUSI et MUED. Appuyée par Gervais Mbarga, la proposition est adoptée par consensus.

6. Modifications au projet de congé sabbatique 2019-2020 (Karine Gauvin)

Le doyen informe les membres que le projet de congé sabbatique de Karine Gauvin sera modifié en raison des colloques et déplacements prévus qui ont finalement été annulés. Elle remettra son rapport de projet de congé sabbatique modifié à l'automne.

7. Informations

Le vice-doyen apporte quelques précisions sur la session d'examens et l'entrée des notes sur Maniweb :

- Les évaluations finales doivent s'échelonner sur une période minimale de 15 heures et 29 minutes. Les professeures, professeurs, chargées et chargés de cours peuvent évidemment donner plus de temps, mais il est interdit par exemple de limiter un examen à trois heures à moins d'en faire la demande auprès de la Faculté.

- Les étudiantes et étudiants ont jusqu'au 17 avril 2020 pour indiquer à leur professeure ou professeur et chargées ou chargés de cours qu'ils souhaitent obtenir la mention S/NS dans leur relevé de notes. À noter que l'atteinte de la note de passage (60%) est évidemment nécessaire pour obtenir un S pour « succès ».

- Les membres sont invités à consulter la note de service envoyée par la VRAEAP le 3 avril 2020. Cette note indique les dates importantes, dont la date de remise de la note finale fixée au 11 mai 2020. Il est toutefois conseillé d'entrer les notes dans Maniweb le plus tôt possible, dès le calcul de la note finale.

- Le vice-doyen invite les professeures, professeurs, chargées et chargés de cours à communiquer avec lui s'ils ou elles ont des questions au sujet des informations transmises dans les notes de service.

Le doyen présente également quelques informations :

Dates importantes

- Les dates indiquées dans la Convention collective, notamment en ce qui a trait à la promotion et permanence et aux charges académiques seront repoussées. En ce qui concerne la promotion et permanence, une entente sera signée sous peu, mais des discussions sont toujours en cours. Les charges académiques seront probablement faites à la fin mai de même que l'évaluation des chargés de cours.

Dotation de postes

- Comme l'indique une note de service datée du 7 avril 2020, les demandes de dotation de postes sont suspendues et sont sujettes à des demandes circonstanciées. Pour le personnel de soutien administratif dont le contrat se terminait à la fin mars, les contrats ont été reconduits et d'autres seront prolongés. Les postes liés à des budgets extérieurs ne sont pas visés, mais il est nécessaire de démontrer que la personne peut poursuivre ses activités professionnelles à distance. Les contrats du personnel de soutien technique, comme les coordonnatrices et coordonnateurs de stages et les autres techniciennes et techniciens, sont incertains. Le doyen invite les membres à réfléchir à la façon dont ces personnes peuvent travailler à distance. Les contrats de professeures et professeurs temporaires (ponctuels et récurrents) sont également incertains, de même que le remplacement des professeures et professeurs qui partiront à la retraite. Un déficit était déjà envisagé à l'Université de Moncton et on s'attend à ce qu'il soit plus important que prévu. Le doyen invite les membres à soumettre tout de même leur demande de poste afin de documenter les besoins et, le cas échéant, il les transmettra.

Niveaux d'activités actuel et potentiel

- Le doyen envoie aux membres un document sur les niveaux d'activités actuel et potentiel et demande aux membres de remplir les sections d'ici le vendredi 17 avril 2020. Chaque unité doit indiquer, en pourcentage, les activités d'enseignement et de recherche qu'elle est en mesure

d'effectuer à distance et les mesures pour atteindre un niveau d'activités optimal. Il invite à rester dans une appréciation générale et à ne pas rentrer dans trop de détails.

Enseignement

- Le doyen mentionne que l'avenir est incertain quant à la reprise normale des cours en septembre. Deux scénarios se présentent : les mesures sont levées et les cours recommencent en présentiel ou l'université demeure fermée ou est partiellement accessible et les cours sont offerts à distance. Peu importe le scénario, il demeure que les élèves de la 12e année n'ont pas terminé leur année scolaire et que des mesures ont été prises, notamment en géographie et en économie, pour que les élèves n'aient pas de retard dans leurs apprentissages. Le doyen invite les membres à réfléchir aux défis potentiels que devront surmonter les futures étudiantes ou futurs étudiants qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

- En ce qui a trait aux futures étudiantes et futurs étudiants internationaux, les chances qu'ils puissent venir à Moncton en septembre demeurent très minces. On envisage donc une baisse d'inscriptions et une nécessité d'arrimage si plusieurs n'arrivent qu'en janvier. Il faudrait alors prévoir des modalités de cours à distance à l'automne ou de rattrapage en janvier et à l'été 2021, pour que ces étudiantes et étudiants puissent entrer en deuxième année comme les autres à l'automne 2021. Cette situation se pose notamment en travail social et dans les domaines des beaux-arts. Le doyen demande d'identifier les écueils potentiels pour les programmes et de trouver des façons réalistes et praticables d'accueillir ces étudiantes et étudiants dans nos cours, malgré la distance.

- Le doyen invite les membres à vérifier si leurs cours dans la banque d'OFG peuvent être offerts à distance et d'identifier les cours qui ne le peuvent pas, en évoquant des raisons valables. Il s'agirait de donner certains cours à distance pour les étudiantes et étudiants qui ne pourront venir à Moncton. Des tutoriels pour l'enseignement à distance sont accessibles sur le site de la DGT et il est possible de s'inspirer des stratégies d'enseignement utilisées dans les autres universités. Le doyen invite les professeures, professeurs, chargées et chargés de cours à explorer les idées qui sont explorées ici ou là.

RDD / RVD

- Plusieurs réunions de la RDD et de la RVD ont eu lieu dans les dernières semaines, dans certains cas en présence des vice-recteurs, pour gérer la situation actuelle. La rencontre du Comité des programmes ainsi que celle du Sénat académique ont été annulées, mais elles reprendront sous peu pour certains dossiers prioritaires. Les membres en seront informés.

Conseil de faculté

- Le doyen suggère d'organiser des réunions du Conseil de faculté plus fréquemment en cette période d'incertitude afin d'informer les membres et de répondre à leurs questions.

8. Clôture de la séance

Pierre-Marcel Desjardins propose la levée de la séance à 15 h 01.

Jean-François Thibault

Matthieu LeBlanc